

Après l'ouverture de la séance par le Premier Ministre, chef du gouvernement de la République du Cameroun, M. Ephraïm INONI, les Ministres des finances, les Gouverneurs des banques centrales et les Présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis mardi 7 octobre 2008 à Yaoundé, sous la présidence de M. Essimi MENYE, Ministre des finances de la République du Cameroun, en présence de Mme Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur et M. Alain JOYANDET, Secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie de la République française.

Les Ministres ont exprimé leur préoccupation à l'égard de la dégradation de l'environnement international, en particulier des récents développements de la crise financière internationale, et des risques associés sur les perspectives de croissance économique des pays de la Zone franc. Ils ont observé que la stabilité financière et monétaire de la Zone reste solide mais que le ralentissement de la demande mondiale et le niveau actuel des prix du pétrole pourraient impacter négativement l'activité et l'emploi. Bien que les pays de la Zone franc soient jusqu'ici relativement épargnés par les effets de la crise financière actuelle, ces évolutions nécessitent une vigilance accrue.

Dans ce contexte, les Ministres se sont félicités des mesures coordonnées prises par l'Union Européenne pour assurer la stabilité financière et en particulier la garantie des dépôts des institutions financières européennes. Ils ont affirmé la nécessité, dans le contexte d'incertitude actuel, que la communauté internationale respecte ses engagements en matière d'aide au développement, en particulier à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Ils ont également réaffirmé leur volonté de mobiliser l'ensemble des instruments de politique économique afin de consolider la stabilité macroéconomique. L'appartenance à une union économique et monétaire constitue, de ce point de vue, un atout, dont les bénéfices sont d'autant plus importants que les politiques seront étroitement coordonnées.

S'agissant des performances économiques de 2007, les Ministres ont noté une légère amélioration, mais qui reste insuffisante pour impulser un véritable décollage permettant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Constatant le peu de progrès du processus de convergence, ils ont adopté une résolution qui réaffirme le caractère nécessaire de ce processus au sein des unions monétaires. Par cette résolution, ils ont également demandé au Comité de convergence d'élargir ses réflexions aux questions de potentiel de croissance, afin de mieux intégrer l'ensemble des paramètres relatifs à la convergence des économies.

Les Ministres se sont accordés sur l'importance de la contribution du secteur privé à la croissance économique. A cet effet, ils se sont engagés à accélérer l'ensemble des réformes permettant de promouvoir et accompagner l'initiative privée, à travers notamment le renforcement des infrastructures de base et l'amélioration de l'environnement des affaires. Mme Anne-Marie IDRAC a rappelé les actions menées

par la France pour faciliter l'accès au financement des PME africaines et a présenté l'état de mise en oeuvre de l'initiative pour le soutien à la croissance en Afrique. Quelque huit mois après son lancement officiel par le Président Nicolas SARKOZY, celle-ci progresse de manière très satisfaisante, conformément à l'objectif de mobiliser 2,5 Mds € sur 5 ans, permettant à terme la création ou le maintien d'environ 300 000 emplois.

Les Ministres ont également débattu de la situation et des perspectives d'évolution des prix à la consommation, ainsi que de leurs conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'équilibre des finances publiques. Ils ont dressé le bilan des mesures d'urgence prises par les Etats au premier semestre, afin d'atténuer l'impact de la hausse des prix et se sont engagés à en améliorer la coordination au niveau de chaque union. Considérant que ces différentes mesures ne peuvent être que transitoires et d'ampleur limitée, ils ont réaffirmé la nécessité d'une accélération des réformes structurelles dans les domaines de l'agriculture, des transports et de l'énergie qui ensemble permettront d'accroître durablement la production vivrière et la compétitivité du secteur agricole. Dans cette perspective, M. Alain JOYANDET a présenté le partenariat mondial pour l'alimentation et l'agriculture proposé par le Président de la République française lors du sommet de la FAO. Les Ministres ont enfin souligné la nécessité d'adapter les instruments de financement bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils intègrent davantage la vulnérabilité spécifique des pays de l'Afrique subsaharienne aux chocs exogènes.

Conformément aux conclusions de la précédente réunion, le 3 avril 2008 à Paris, les Ministres ont pris connaissance de l'état de mise en oeuvre des recommandations du rapport du groupe d'experts de la Zone franc sur le développement des marchés obligataires. Parmi celles-ci, les représentants des banques centrales ont en particulier réaffirmé l'objectif de mettre en place un forum de stabilité financière associant l'ensemble des acteurs concernés.

S'agissant des travaux programmés dans le cadre des Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale du 11 au 13 octobre à Washington, les Ministres ont accueilli favorablement la réforme de Facilité de protection contre les Chocs Exogènes du FMI, dans un sens offrant plus de souplesse et de réactivité ainsi qu'un niveau d'accès plus élevé aux pays confrontés à des aléas extérieurs. Ils ont également appuyé les propositions visant à renforcer la représentation de l'Afrique subsaharienne dans le cadre de la réforme de la gouvernance de la Banque Mondiale et en particulier la création d'une chaise additionnelle.

Les Ministres ont chaleureusement remercié les autorités camerounaises pour la qualité de l'organisation de cette réunion et l'excellence de l'accueil réservé aux participants. Ils ont apprécié et accepté l'invitation des autorités burkinabé de tenir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc à Ouagadougou, au printemps 2009.

- [La convergence économique en Zone franc](#)
- [Les principes de la coopération monétaire en Zone franc](#)
- [Quelques chiffres sur les économies de la Zone franc](#)